

Vie associative

Merci aux entreprises lancéennes!

Le *Bénévolat Utile* a été lancé en octobre dernier par l'association des EMS de Lancy qui gère les établissements de la Vendée et des Mouilles.

Ce bénévolat a été présenté au service social de la Ville de Lancy le 3 août 2010 et un article a paru dans "Le Lancéen" de septembre 2010. Il a démarré par un courrier envoyé à 27 entreprises installées à proximité des deux institutions, puis un deuxième leur a été adressé avant les fêtes de fin d'année. Les premiers bénévoles ont commencé au début de cette année et sont présents pour des ateliers de lecture, des repas avec un résidant, des conversations en anglais, des courses, des tournois de chibre ou

simplement pour passer un moment d'écoute et d'échange. D'autres bénévoles sont attendus pour des sorties aux Bains de Cressy, des journées vacances ou encore pour créer un atelier "crèche". Tous les talents cachés sont des idées de bénévolat... C'est ainsi que la musique, le bricolage, la lecture, la nature sont des ponts entre la vie en EMS et la vie à Lancy.


Aujourd'hui, 8 entreprises sont vivement intéressées et 4 déjà engagées ou en train de le faire: Axa-Winterthur – Office Cantonal de la Population – APG assurances – Crédit Suisse. Nous tenons à remercier très chaleureusement les entreprises qui ont pris le temps de

s'interroger sur notre projet et tout particulièrement celles qui nous suivent dans cette aventure. Il est encore trop tôt pour évaluer l'aspect positif pour les collaborateurs des entreprises participantes (contagion positive, performance renforcée, diminution de l'absentéisme et du présentéisme); ceci prendra quelques mois, voire une année. Il est plus simple de chiffrer la diminution des besoins en bénévolat.

Toutes les entreprises de la commune n'ont pas pu être contactées pour des raisons d'organisation et de taille du projet. Cela dit, ce projet concerne toute la commune de Lancy et toutes les entreprises y sont les bienvenues. Marie Ros

Chappuis (079 248 11 49, marie@majuscules.ch) se tient à votre disposition pour tout renseignement et/ou pour vous rencontrer.

Et pour finir sur une note encourageante et motivante, l'association des EMS de Lancy a été récompensée pour son projet *Bénévolat Utile* lors du concours "Prix Santé-Entreprise 2010" à Berne (concours organisé par l'Association Européenne pour la promotion de la Santé, www.aeps-ch.org). Une mention spéciale lui a été attribuée.

 Marie Ros Chappuis, pour l'Association des EMS de Lancy

Changement à la tête des Ports Francs

Mardi 25 janvier 2011, M. François Longchamp, Conseiller d'Etat et chargé du Département de la solidarité et de l'emploi, Me Christine Sayegh, Présidente des Ports Francs et Entrepôts de Genève SA, M Gérard Duchesne, Directeur Général ainsi que M. Alain Decrausaz, Directeur Commercial, ont évoqué le futur de la Société.

Le Navire change de Capitaine mais pas de cap

Gérard Duchesne, Directeur Général des Ports Francs et Entrepôts de Genève SA prendra sa retraite le 31 janvier 2011, après 15 années passées au gouvernail de la Société. Il sera remplacé par Alain Decrausaz, actuel Directeur Commercial et responsable des secteurs location et transport de la Société depuis 1998.

Gérard Duchesne a rejoint les PFEF en 1996. Sous sa direction la Société est

devenue numéro un des dépôts francs sous douane suisses. Durant cette Période, la société a renforcé sa notoriété au niveau international, saisi les opportunités de développement et de diversification et augmenté son chiffre d'affaires de 29 %, pour atteindre CHF 22 millions en 2010.

Alain Decrausaz, transitaire de métier, a exercé plusieurs fonctions au sein de la Société. «Je m'attacherai à apporter des solutions au manque de surfaces locatives et à augmenter encore la rentabilité des surfaces existantes, tout en maintenant la qualité et la diversification des services offerts.» Telle sera la ligne rouge que s'est fixée Alain Decrausaz.

«Business as usual» aux Ports Francs et Entrepôts de Genève SA

Le taux d'occupation tant sur le site de

la Praille qu'à la Halle de fret de l'Aéroport international de Genève, demeure proche de 100 %.

L'entrée en vigueur, mi-2009, de l'ordonnance d'application de la nouvelle loi sur les douanes ainsi que l'émergence de plusieurs nouveaux ports francs à l'étranger; n'ont à ce jour pas provoqué de pertes de client.

La contribution annuelle de la Société à l'Etat sous diverses formes se chiffre à plus de CHF 10 millions. L'effet levier économique de la société pour le canton, bien que difficile à estimer au vu de la large palette d'activités concernées, atteint quelques centaines de millions.

L'avenir est dans le développement

S'appuyant sur le plan directeur établi pour l'ensemble du développement du site, et au vu des perspectives d'avenir;

la Société a entamé les études visant à la réalisation de la deuxième étape du plan directeur.

Celle-ci se devrait se concrétiser par une future construction qui prendra place dans la continuité du nouveau bâtiment administratif, au nord de celui-ci. De même gabarit, elle devrait offrir des surfaces d'entreposage réparties sur cinq niveaux.

 F. May



Vos courses de proximité avec Caddie Service



Pourquoi aller faire ses courses en voiture, à des kilomètres, si on a la possibilité de faire ses achats, à proximité, et d'ainsi pouvoir se déplacer en bus, à pied ou à vélo? Caddie Service offre une réelle alternative au déplacement motorisé, en remplaçant le coffre d'une voiture.

Appelé à se développer dans les centres commerciaux et les communes de l'agglomération genevoise, ce service permet donc d'œuvrer dans les trois pôles du développement durable que sont

> l'environnement: limitation du

trafic et promotion de la mobilité douce


- > le social: renforcement des liens sociaux et activités de réinsertion
- > l'économie locale: promotion des services et commerces de proximité.

Comment ça fonctionne pour les Lancéens?

Le client se rend au Centre commercial de la Praille (10, rte des Jeunes) ou à la Coop d'Onex (11, rue des Bossons) où il effectue ses achats et acquiert un bon d'une valeur de CHF 5.- (au magasins de fleurs pour Onex et au stand

d'information pour la Praille). Il remet le bon et ses courses au comptoir Caddie Service et fixe la demi-heure à laquelle il souhaite se faire livrer dans la journée. Une livraison est équivalente à 4 sacs et 40 kg maximum. Les produits frais et congelés sont placés dans des sacs isothermes et conservés au réfrigérateur jusqu'à l'heure du départ; la chaîne du froid est donc garantie.

Plus d'informations sur le site www.caddie-service.ch

 Association Caddie Service